



# Paroles de Communauté

## ÉDITORIAL

**L**e congrès des maires de France en novembre a été placé sous le thème - objet d'un débat - « l'intercommunalité au service des communes ». Si la question est encore posée et fait débat 26 ans après la loi qui instaura la création des Communautés de Communes, c'est que la réponse n'est malheureusement pas évidente.

D'ailleurs la vraie question ne devrait pas être « l'intercommunalité au service des communes », mais « l'intercommunalité au service des citoyens ».

Car nombreux sont encore les citoyens, pour ne pas parler des élus membres, qui s'interrogent légitimement sur la valeur ajoutée créée par les intercommunalités.

Ce qui est par contre certain, c'est que la création de ces nouvelles strates a créé de "facto" une augmentation de la fiscalité locale.

J'ai toujours essayé d'œuvrer - et le conseil communautaire m'a suivi - pour être le plus possible et non l'inverse « au service » des communes et des citoyens :

- en laissant un maximum de compétences aux communes. Car les élus les plus proches du terrain demeurent les plus efficaces ;
- en limitant au maximum les frais de structure et de fonctionnement ; en restant modestes dans les investissements et les frais de communication ;
- en essayant de régler d'abord les sujets que les communes ne pouvaient pas ou n'avaient pu jusqu'alors régler seules (par exemple la réfection de la route nommée « Steinbruckweg » entre Arzviller et Niderviller) ;
- en restant de taille modeste, la Communauté de Communes ayant refusé la proposition de fusion

## LETTRE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBOURG

Directeur de la publication : Dany KOCHER • Mise en page : jbm, Phalsbourg • Impression : Imprimerie Scheuer, Drulingen  
Crédit photos : Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg • Patrice Bucher • Sylvain Lorich • Martine Metzger • Dépôt légal : décembre 2018



## SOMMAIRE

- 1 Edito du Président
- 4 Les ZAC en pleine effervescence
- 5 Le Steinbruckweg : une route utile
- 6 La Vallée des Éclusiers, les travaux ont commencé
- 7 Parcours d'insertion : le chantier aux petits soins de la vallée
- 8 Plan Incliné : joyeux anniversaire
- 9 Les finances de la CCPP : à quoi sert votre argent ?
- 10 La Fibre : où en sommes-nous ?
- 11 Village de Gites, l'avant-projet détaillé est adopté
- 12 Retour en images
- 13 L'Office de Tourisme : DSP vers la SEM du Plan Incliné
- 14 Dossier spécial Assainissement : un transfert de compétence réussi
- 16 Le Papar Hasard, l'aventure bretonne
- 17 Un Réseau de Lecture pour rendre la culture accessible à tous !
- 18 L'École de Musique : le parcours d'un élève passionnée
- 19 Services à la Population

avec la Communauté de Communes voisine de « Sarrebourg Moselle Sud ».

A cet égard, cette indépendance a tout récemment permis au conseil communautaire de se positionner massivement à bulletins secrets contre le projet que le PETR (« Pôle d'Excellence Territorial et Rural » également appelé « Pays de Sarrebourg » qui regroupe les deux Communautés de Communes de « Sarrebourg Moselle Sud » et du « Pays de Phalsbourg » pour l'exercice de quelques compétences) a voulu mettre en œuvre. A savoir initier un dossier pour classer le « Pays de Sarrebourg » en réserve de biosphère Unesco.

Projet qui coûterait à peu près la bagatelle de 300 000 € d'argent public par an pendant de très nombreuses années. Projet de marketing autant onéreux qu'inutile. J'en parle avec expérience, puisque la ville de Phalsbourg, au titre du Parc Naturel Régional des Vosges auquel elle appartient par ailleurs, possède déjà ce « label ». Tous les Phalsbourgeois pourront vous dire que cela ne sert absolument à rien. Malheureusement, malgré ce vote interne et notre souhait de ne pas

adhérer à cette démarche, les élus Sarrebourgeois du PETR souhaitent tout de même nous imposer cette démarche.

Je ne laisserai pas faire et me battraï jusqu'au bout.

J'ai donc décidé d'attaquer au Tribunal Administratif cette décision qui bafoue la démocratie locale.

Faudra-t-il encore de nombreux barrages routiers et encore plus de « gilets jaunes » pour que certains de nos élus et technocrates comprennent enfin que les contribuables en ont désormais assez de se faire « plumer », et cessent de porter de « jolis projets » avec l'argent des autres ??

Les impôts locaux de notre Communauté de Communes vont déjà devoir augmenter au cours des prochains exercices pour financer les trois millions d'euros que nous coûte l'installation de la fibre optique (alors qu'elle est gratuite dans le monde urbain).

Nous avons atteint en France la limite supportable de l'endettement et de la pression fiscale.

Notre défi de demain ne sera plus,

après 40 ans de décentralisation chaotique, de créer toujours de nouveaux services mais de chercher à créer des économies et une réduction des dépenses publiques.

En privilégiant les missions régaliennes du service public.

Il faudra réapprendre la sobriété des politiques publiques. Tant en matière de dépenses que de production de textes, de normes, de réformes...

**Car le développement durable consiste à préserver les matériaux et les énergies, mais aussi à préserver les ressources financières.**

Dany KOCHER





## Développement Zones d'Activités Louvois et Maisons-Rouges.

Tel qu'évoqué lors du Paroles de Communauté précédent, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg est désormais propriétaire par transfert de compétence des ZAC LOUVOIS et MAISONS-ROUGES.



**Le développement de ces Zones continue sous l'impulsion conjuguée du Bourg Centre et de la Communauté de Communes, l'attractivité territoriale du site étant indéniable puisqu'il est idéalement localisé à la croisée des axes routiers et autoroutiers.**

Cette implantation Grand Est, aux portes de l'Allemagne et à proximité immédiate de Saverne convient au développement continu d'entreprises de transport et logistique autant qu'aux prestataires, activités tertiaires et autres surfaces commerciales...

2018 a ainsi connu la construction d'une caserne de Pompiers, le transfert de l'Intermarché auprès de la ZAC Louvois, ainsi que l'ouverture du Bricomarché.

**D'autres déploiements et projets sont en cours de validation tels que :**

- L'ouverture d'une autre enseigne de grande distribution
- Une galerie commerciale proposant une dizaine de surfaces pouvant accueillir des magasins, un restaurant, voire des professions de santé.

La Communauté de Communes accompagne la réalisation de ce développement : 880 K€ d'investissements ont notamment été budgétés pour le financement des voies d'accès à Intermarché et le futur contournement Est de la caserne de Pompiers à réaliser durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Le souhait de la Communauté de Communes est de développer une zone pérenne, harmonieuse et accueillante répondant aux attentes des professionnels et consommateurs tout en respectant les espaces et le « bien y vivre » !

Christian UNTEREINER, Vice-Président

## Le Steinbruckweg : une route utile.

Dans le cadre de sa compétence « voirie communautaire » exercée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a décidé de procéder à la réfection de la voirie dite Steinbruckweg située sur le territoire des communes d'Arzviller et de Guntzwiller.

**Cette voirie s'étend sur environ 1 880 mètres et dessert des habitations ainsi que l'Auberge Altenburger.**

**Elle assure en outre la continuité du réseau de voies cyclables entre la Vallée des Eclusiers et Niderviller.**

L'état actuel de vétusté de la chaussée ne permet pas aux véhicules de circuler de manière satisfaisante. Un diagnostic préliminaire a été réalisé par les services de la Communauté de Communes et a permis de localiser les sections de voirie les plus abimées.

Les désordres constatés ont pour origine principale le mauvais écoulement des eaux de ruissellement de la chaussée.

Afin de définir avec précision les actions à entreprendre, la Communauté de Communes a fait appel à un bureau d'étude spécialisé (CIRSE ENVIRONNEMENT 54210 SAINT NICOLAS DE PORT) chargé de réaliser des sondages et des essais de sol afin de connaître la nature du corps de chaussée ainsi que sa résistance.

L'ensemble de ces investigations a conduit à l'établissement d'un ca-

hier des charges de travaux. Une consultation d'entreprises a été menée fin septembre.

La réalisation des travaux, pour un montant d'environ 79 000 € T.T.C., est prévue dans les semaines à venir. Ces travaux comprendront la maintenance des dispositifs d'évacuation des eaux de ruissellement (dérasement des accotements existants, curage de certaines sections de fossés, busages...), la reprise des sections de voirie les plus détériorées et la mise en œuvre d'un enduit superficiel (gravillonnage) sur l'ensemble de la section de voie.



Régis IDOUX Vice-Président et Jean-marie Kruppenacker, technicien en charge du dossier.



### Financement

**Les 130 premiers mètres seront pris en charge par la commune d'Arzviller.**

**Les 1 750 mètres restant (jusqu'au restaurant) seront pris à 70 % par la Communauté de Communes et les 30 % restant par les communes d'Arzviller et Guntzwiller(50 % / 50 %).**



# La Vallée des Éclusiers, les travaux ont commencé.

Un nouveau visage pour la Vallée des éclusiers.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore la vallée des éclusiers, ils découvriront un havre de paix, de bien-être et d'observation de la nature.

La Communauté de Communes, propriétaire des lieux, a décidé d'investir pour la préservation de ce patrimoine. Fin d'année 2018 et printemps 2019 verront de gros travaux s'effectuer :

#### Réfection des maisons :

- Restauration des toitures sur les maisons éclusières N° 10, 11, 12, 13, 15 et 16
- Tubage des conduits de fumées
- Mise aux normes de l'électricité de la maison N°1 et quelques travaux dans les autres maisons
- Installations sanitaires dans les maisons N° 10, 11, 12, 13, 15 et 16
- Reprise des façades des maisons N° 13 et 16

#### Ferme aquaponique :

Il s'agit d'un système de production de culture végétale en symbiose avec un élevage de poissons. Pour le moment, ce sera une structure de démonstration que nous envisageons d'installer à la maison éclusière N°3. La société « Algae Nature Food » nous accompagne dans la réalisation de ce projet dans le but d'une éventuelle perspective de développement à une plus grande échelle.

Cette structure est en fait une grande serre de 44m<sup>2</sup> qui comprendra 2 bassins à poissons de 600 litres ainsi qu'une structure en bois sous forme de petites tours pour recevoir la végétation. L'eau des bacs irriguera les plantes et retournera dans l'eau des poissons pour les nourrir.

Un petit photo bioréacteur sera mis en place pour permettre une production de spiruline (algue comestible) pour nourrir les poissons et permettant un cycle vertueux autosuffisant.

Un espace dédié aux visiteurs est prévu dans la serre et le résultat de la production sera proposé à la vente.

#### Visites guidées dans la vallée :

De façon très régulière, Michel CARABIN accompagné de Jean-Michel WILMOUTH, bénévolement, fait visiter la Vallée en parcourant les 3,8 kms. Il fait revivre les conditions de travail des éclusiers au temps où l'échelle d'écluses était en fonction et il fait découvrir les points remarquables, la beauté du site. Nous les remercions pour leur contribution au développement des activités de la vallée.

Claude HELMBOLD, Vice-Président



## Parcours d'insertion : le chantier aux petits soins de la Vallée.

Un chantier qui soigne la Vallée et par la même occasion redonne un élan aux personnes qui font leur passage de plusieurs mois à 2 ans, dans l'équipe de Claude BLETTNER, Mario KOBİ et Serge CHEVRIER.

Il est parfois difficile de « rebondir » dans la vie, après un passage difficile, c'est pour cela que les chantiers d'insertions existent. Ils apportent aux agents concernés un sérieux coup de pouce pour reprendre les rênes de leur vie professionnelle. Coup de projecteur sur ces hommes qui œuvrent dans la Vallée des Éclusiers pour entretenir les abords de ces 4 kilomètres d'espaces verts et qui, par la même occasion, tentent de redonner un élan à leur carrière :

**Paulo** : 48 ans, peintre en bâtiment pendant 30 ans – arrivé en France depuis le Portugal en 2011. Il a pour objectif de travailler en usine à l'issue du contrat d'insertion et trouve que c'est une bonne expérience que d'avoir travaillé dans la Vallée en insertion.

**Pascal** : 43 ans, mécanicien de métier - arrivé dans la vallée début 2017. Il a suivi une formation dans les espaces verts, l'entretien des machines et des minéraux. Il

souhaite travailler à nouveau dans la mécanique. Il est également dans une démarche pour passer le permis C (poids lourds) et devenir chauffeur routier. Il a trouvé dans le chantier un très beau cadre et surtout a fait de nouveaux acquis.

**Johnny** : 34 ans, ancien agent d'escorte et agent de sol à SNCF (Triage de Réding). Il est arrivé fin 2017 au chantier d'insertion et a bénéficié des formations de cariste 1/3/5, dans le but d'intégrer un travail dans la logistique à l'usine. Il trouve que le chantier est convivial et familial.

**Jimmy** : 36 ans, peintre échafaudeur de métier, arrivé en juin 2017. Il a suivi le parcours de formation dans les métiers des espaces verts et aimerait créer son activité dans ce domaine, pour le service à la personne par exemple. Selon lui, ce chantier lui aura apporté un cadre. Il est également sensible à l'esprit d'équipe.

**Gaëtan** : 26 ans, a travaillé dans les travaux publics (pose de glissières de sécurité). Il est titulaire d'un CAP menuisier ébéniste. Est arrivé dans l'équipe en novembre 2017. Il est à la recherche d'une formation de mécanicien d'engins de chantier. Son avis sur le chantier : un bon esprit d'équipe et une diversité de

missions qui lui plaît.

**Claude** : 57 ans, boucher-charcutier de métier pendant 36 ans. Il a 18 mois d'expérience au chantier d'insertion, aux espaces verts et espère retrouver un travail à l'issue du contrat pour avancer sereinement vers la retraite, ce qui n'est pas gagné selon lui ! Il reconnaît que son passage dans la Vallée est un gros changement positif dans sa vie !

Le sentiment général qui se dégage de cette équipe d'agents en parcours d'insertion : garder à tout prix la motivation ! En dépit de leurs difficultés passées, dans un monde du travail de plus en plus difficile, qui requiert des compétences à tous les niveaux, ils sont heureux d'avoir pu vivre ces moments dans ce lieu privilégié, bien conscients qu'ils doivent continuer à se battre pour avancer sur le chemin de la réinsertion, assistés par Claude BLETTNER, pour les démarches administratives, de logements, de formations, et souvent bien d'autres soucis à régler ...

Globalement l'équipe est heureuse d'être là ... souvent c'est quitter la Vallée qui est compliqué car ils se sentent bien ici ... Souhaitons-leur un bon élan de vie, une bonne dose d'énergie pour (re)trouver du travail à l'issue de ces contrats.



# Plan Incliné : joyeux anniversaire !

L'année 2019 qui se prépare sera marquée par le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mise en fonction du Plan Incliné de Saint-Louis Arzwiller (1969-2019).

**Avec plus de 75 000 visiteurs cette saison auquel il faut ajouter les 30 000 plaisanciers de passage en itinérance sur le canal de la Marne-au-Rhin ; le Plan Incliné reste incontestablement LE fleuron touristique de notre territoire et plus largement l'un des ouvrages techniques et industriels les plus visités du Grand Est.**

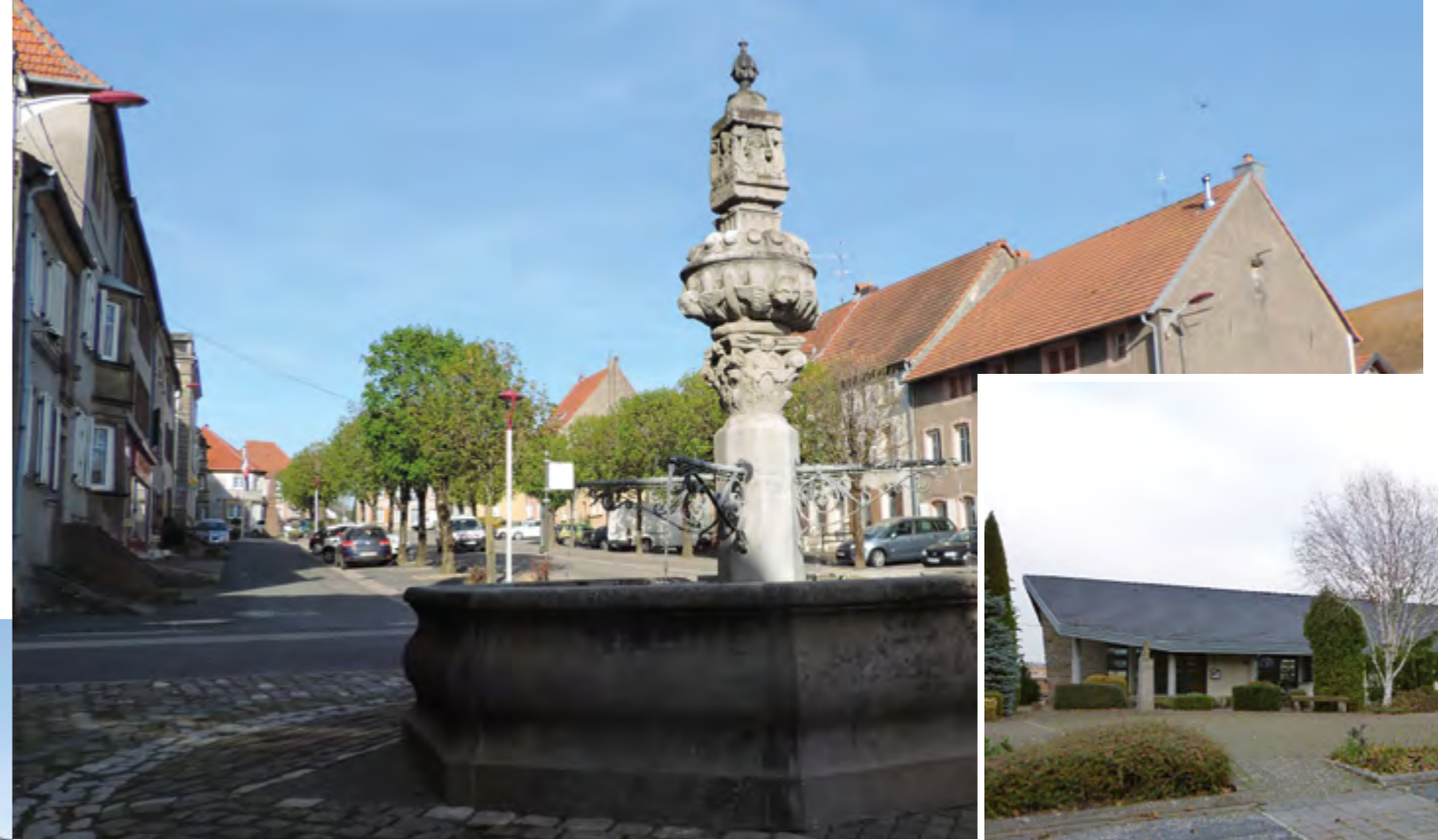
La Société Touristique de la Vallée de la Zorn (SEM) qui gère les visites touristiques du site s'associe à VNF et aux acteurs locaux dont l'activité dépend de près ou de loin du secteur fluvial pour établir un programme d'animations exceptionnel à l'occasion du cinquantième de l'ouvrage.

En parallèle, d'importants travaux de « toilette » sur la structure de l'ouvrage sont programmés par les Voies Navigables de France pour rendre son aspect originel au site.

Un week-end festif sera organisé les 24-25-26 mai 2019 avec un salon du fluvial qui réunira une importante flotte de bateaux de location et de bateaux privés mais aussi des animations grand public sur terre et sur l'eau qui seront dévoilées au fur et à mesure de l'organisation.

Un logo a été tout spécialement créé pour l'occasion et sera décliné dans une campagne de communication ambitieuse pour redonner toute son aura à ce site unique en Europe et pour vous donner envie de venir fêter les 50 ans du Plan Incliné avec nous et de revenir partager cette expérience de visite unique en famille ou avec vos amis.

**Informations et programme sur [www.plan-incline.com](http://www.plan-incline.com) et à l'Office de Tourisme du Pays de Phalsbourg au 03 87 24 42 42 ou au 03 87 07 47 51 ainsi que sur les réseaux sociaux.**



## Les finances de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

Lors du Conseil Communautaire du 3 avril dernier à Garrebourg, nous avons pu détailler les dépenses relatives à l'année 2017, ainsi que le budget 2018.

Ce budget 2018 a fortement évolué par rapport à celui de 2017, car nous avons dû inclure les nouvelles compétences de la Communauté de Communes : • Assainissement • Gestion des zones commerciales et industrielles • Office du tourisme.

Nous sommes à l'aube de la réalisation de nombreux projets qui engagent les finances de notre Communauté de Communes et qui préparent l'avenir du territoire. Parmi les dépenses prévisionnelles figurent :

- Travaux sur les maisons dans la Vallée des Éclusiers 401 471 €
- Aquaponie 49 277 €
- Village de Gîtes de Dabo 2 500 000 €
- Très haut débit 3 600 000 €
- Voirie du Steinbrückweg 65 325 €
- Achat de la miroiterie et son terrain en cours d'évaluation.

Le saviez-vous ?  
Le budget principal de la Communauté de Communes 2017 s'est monté à 4 134 067 €. Les charges de personnel représentent 18,8 %;

Ces montants sont importants. Aussi, pour assumer ces ambitions de développement - notamment pour financer le Très Haut Débit - la Communauté de Communes a eu recours à l'emprunt en 2018. Pour le Village de Gîtes de Dabo, les dépenses se feront au fur et à mesure de l'avancement des travaux, et pour le Très Haut Débit, elle est étalée sur 2 ans.



Ce programme ambitieux souligne le dynamisme de notre Communauté de Communes et confirme notre volonté de mettre en valeur les points d'attractivité de notre région pour favoriser au mieux le tourisme et donc le développement commercial du secteur.

Claude HELMBOLD, Vice-Président



## La Fibre : où en sommes-nous ?

Internet Très Haut Débit fibre... les études ont démarré !

**Le 19 octobre dernier, une réunion publique lançait officiellement le chantier Très Haut Débit sur la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg**

**Un moment d'échange qui a permis au concepteur et au gestionnaire du futur réseau de se présenter et de rappeler le planning de déploiement sur notre Intercommunalité.**

Ce fut également l'occasion pour les élus de rappeler les enjeux du Très haut Débit. Car au-delà des usages du cercle privé, la télémédecine, l'e-tourisme, l'e-commerce, l'open-data, le télétravail sont autant de domaines générateurs de nouveaux usages.

Les études préalables aux travaux de construction du réseau Très Haut Débit ont démarré au mois de Mai 2018 pour les communes de Berling, Bourscheid, Brouviller, Danne-et-Quatre-Vents, Hangviller, Hérange, Lixheim, Metting, Mit-

telbronn, Phalsbourg, Saint-Jean-Kourtzerode, Vescheim, Vilsberg, Waltembourg, Wintersbourg et Zilling. Les offres d'abonnements Internet seront disponibles dès le second semestre 2019

Pour les communes de Arzwiller, Dabo, Dannelbourg, Garrebourg, Guntzwiller, Haselbourg, Henridorff, Hulthouse, Lutzelbourg et Saint-Louis, les études commenceront au mois de novembre 2018 pour une ouverture à la commercialisation en 2020.

Une nouvelle réunion publique sera organisée par Moselle Fibre 3 mois avant la commercialisation des abonnements Internet, pour chaque zone de déploiement. Cette rencontre permettra de répondre aux interrogations des habitants concernant les conditions de raccordement de leur domicile au réseau Très Haut Débit. Il sera également possible de faire une demande préalable de raccordement lors de cette réunion.

A ce jour, seul l'opérateur Orange est présent sur le réseau Moselle Fibre, mais d'autres fournisseurs d'accès Internet ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour le Réseau d'Initiative Publique Mosellan. Une très bonne nouvelle puisqu'il sera possible de souscrire à l'offre de l'opérateur de son choix.

Éric WEBER, Vice-Président

## Village de Gîtes, l'avant-projet détaillé est adopté.

Dans le dernier « Paroles de Communauté », je vous présentais ce grand projet de Village de Gîtes qui sera construit sur la bande de terrain arboré située entre le terrain de camping actuel de Dabo et « le Chat Noir ».

**Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large du développement touristique du secteur.**

La maquette est toujours en exposition au siège de la Communauté de Communes pour qui veut visualiser cette future réalisation.

Le premier chiffrage du groupe d'architectes nous annonçait un montant de 3.300.000 €, auquel il y a lieu de rajouter l'assainissement et les divers honoraires attachés aux prestations.

Une telle dépense n'est pas envisageable au vu de l'enveloppe dont nous disposons.

Le projet de Bernard KIEFFER, qui datait de 2010 faisait état d'une dépense de 2.500.000 €.

C'est avec détermination que Dany KOCHER s'est tourné vers le cabinet d'architectes AP5 en leur demandant de revoir les calculs sous peine d'abandon du projet :

Reprise du chiffrage des prestations

Economies à réaliser sur le confort des gîtes

Economies éventuelles sur le nombre de gîtes

Ceci étayé par un comparatif avec le projet chiffré de Bernard KIEFFER et d'autres constructeurs.

Le cabinet d'architectes AP5 a fait la nouvelle proposition suivante, tenant compte de ces impératifs, tout en gardant une prestation de très bon niveau :

- 13 gîtes de 2 à 8 places
- 5 tentes semi-dures 3 places
- 1 lodge 5 places
- 23 emplacements camping 4 étoiles
- 16 emplacements camping-car
- divers bâtiments (accueil, logement de fonction, bloc sanitaires, locaux vélos et techniques)

Le terrain sera agrémenté d'équipements complémentaires tels que :

- aire de jeux, bain nordique, 3 espaces barbecues, aires de stationnement, ...

Notre programme prévoit la mise en chantier en 2020 pour une durée de travaux d'un an.

Ce projet a été approuvé par le Conseil Communautaire du 10 septembre 2018.

Claude HELMBOLD, Vice-Président



# Retour en images sur quelques actions en 2018

## Promotion du territoire



Stéphane BERN, journaliste-présentateur-comédien, ardent défenseur du patrimoine, en tournage en juillet sur le territoire pour un téléfilm de France2 Télévisions a très gentiment accepté de tourner également une vidéo de promotion du territoire mettant à l'honneur le Plan Incliné pour ses 50 ans. Une belle opportunité pour faire connaître à un plus grand nombre les atouts de notre secteur !

A voir et revoir sur :

<https://www.facebook.com/paysdephalsbourg/>

## La Péniche Grand Est a fait escale à Lutzelbourg



Fin septembre la Péniche Grand Est a fait escale à Lutzelbourg. Actions culturelles pour les scolaires et les habitants, conférence pour les élus, réception organisée en mairie de Lutzelbourg, logo du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Plan Incliné et vidéos de promotion dévoilées, autant d'actions fructueuses pour la promotion touristique du territoire !

Toutes les vidéos sont visibles sur les facebook de la Communauté de Communes :

<https://www.facebook.com/paysdephalsbourg/>

et du tourisme :

<https://www.facebook.com/tourismephalsbourg/>

## Rencontre Nationale du Tourisme Fluvial



Le 3 octobre 2018 toujours à bord de la péniche Grand Est, au Port de plaisance de Souffelweyersheim, pour la « 6<sup>e</sup> Rencontre du Tourisme Fluvial » organisée par VNF, Christian UNTEREINER, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la 2C2P - accompagné de Laurent BURCKEL en sa qualité de DGS de la 2C2P et de Fabrice BURGATT Directeur de l'Office de Tourisme du Pays de Phalsbourg - s'est fait ambassadeur des opérations de promotion touristique au Pays de Phalsbourg et notamment autour des 50 ans du Plan Incliné, évènement porté conjointement par la Communauté de Communes, la SEM et VNF.

## Tous à vos écrans !



L'équipe de tournage de l'émission de France5 «Échappées Belles» était dans la Vallée des Éclusiers en octobre 2018 pour une émission qui sera diffusée **samedi 2 mars à 20h30 !** Rediffusion des émissions sur : <https://www.france.tv/france-5/echappees-belles>

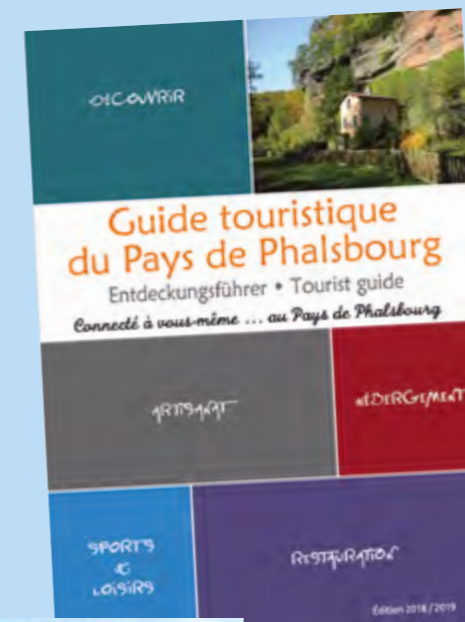


# L'Office de Tourisme : DSP\* vers la SEM du Plan Incliné.

Office de Tourisme : nouveaux outils de promotion pour le territoire.

**Depuis l'intégration de l'Office de Tourisme à la Communauté de Communes, l'équipe tourisme a concentré ses efforts sur la création de ses nouveaux outils de promotion et de communication.**

Un nouveau guide touristique papier a vu le jour. Edité à 40000 exemplaires, ce livret recense toute l'offre touristique du Pays de Phalsbourg ainsi que de nombreuses informations pratiques. Il est disponible dans les bureaux d'information touristiques de Phalsbourg et Dabo mais également dans les sites de visite et chez l'ensemble des prestataires du territoire.



Les 2 cartes de randonnée réalisées et éditées en collaboration avec le Département et les deux associations du Club Vosgien du territoire ont dû faire l'objet d'une réédition suite à leur succès.

2 clips vidéo promotionnels ont été réalisés mêlant vues aériennes et vues au sol pour alimenter les réseaux sociaux et le futur site internet tourisme qui sera mis en ligne début 2019.

Enfin un photographe a été missionné pour permettre de constituer et renouveler la photothèque touristique de notre territoire. Cette banque d'images permettra d'enrichir nos différents supports de communication et des photos pourront être mises à disposition des prestataires touristiques du territoire (hébergeurs, restaurateurs ...) pour alimenter leurs propres outils de promotion.

En 2019, la mission Tourisme sera transférée via une procédure de délégation de service public à la Société d'Economie Mixte qui gère le Plan Incliné afin de rationaliser les moyens humains et de mieux coordonner les efforts de promotion et de développement touristique du territoire.

L'équipe de l'Office de Tourisme est à votre écoute, n'hésitez pas à partager vos informations (animations, événements, offres promotionnelles ...) avec nous pour que nous puissions les diffuser via nos outils de communication.

**Nouveau !**

*Partagez vos photos et expériences de visite sur notre compte Instagram en utilisant comme hashtag #paysdephalsbourg #tourismephalsbourg #planincliné*

**Rejoignez-nous sur :**

**Tourisme Pays de Phalsbourg**, **#paysdephalsbourg**

\*Délégation de Service Public

# Dossier spécial Assainissement : un transfert de compétence réussi.



Christian FRIES, Vice-Président en charge de l'assainissement.

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la compétence Assainissement. Ce transfert de compétence des Communes vers la Communauté de Communes s'est accompagné de la création d'un service environnement au sein de la Communauté de Communes.

Ce nouveau service a pour mission d'assurer la gestion des réseaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales, soit plus de 250 km de canalisations) des 26 communes membres de la Communauté de Communes, ainsi que l'exploitation des 9 stations d'épuration en fonctionnement sur le territoire.

Par ailleurs, il réalise les missions dévolues au service public de l'assainissement non collectif (SPANC).

**De nombreux projets sont actuellement en phase d'étude sur le territoire communautaire.**

**La gestion de ces opérations implique une coordination étroite avec les divers partenaires que sont les services de l'Etat, le Conseil Départemental de la Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les bureaux d'étude ainsi que les entreprises chargées des travaux.**

**L'objectif est de poursuivre les actions entreprises par les communes dans le domaine de l'assainissement afin de satisfaire, à terme, aux exigences réglementaires imposées par le cadre législatif, et permettre l'amélioration de l'état de nos milieux aquatiques.**

**Pour permettre le financement de ces projets, le budget 2018 du service assainissement s'équilibre à un montant total de 3 007 644 € répartis de la manière suivante : section d'exploitation : 1 250 044 € et section d'investissement : 1 757 600 €.**



## Les réalisations 2018

Plusieurs opérations engagées par les Communes avant le transfert de la compétence assainissement ont été poursuivies au cours de cette année.

- Commune de Wintersbourg : travaux de déconnexion des fosses consécutifs à la mise en conformité du système d'assainissement collectif (création d'une station de traitement des eaux usées),
- Commune de Zilling : achèvement des travaux de mise aux normes du réseau de collecte des eaux usées et de création d'une station d'épuration,
- Commune de Phalsbourg : travaux d'assainissement dans la rue du Docteur Matheus et la rue Paul Calmé,
- Commune de Lixheim : démarrage des travaux de mise aux normes du système d'assainissement collectif.



Station d'épuration de Wintersbourg.



Pose d'une canalisation d'assainissement à Lixheim.



L'équipe assainissement : Laurent Krieger, Jean-Marie Kruppenacker et Didier Gaertner.



## Les projets à venir

De nombreux projets sont à l'étude et conduiront à la réalisation de travaux.

- Commune de Bourscheid : mise aux normes du système d'assainissement communal (création d'une station d'épuration des eaux usées),
- Commune de Hérange : création d'une station de traitement des eaux usées et modernisation des réseaux d'assainissement,
- Commune de Dabo : mise en conformité des systèmes d'assainissement collectif des villages de Dabo et des villages de Hellert et Schaeferhof,
- Commune de Hangviller : création d'une nouvelle station de traitement des eaux usées,

- Commune de Lixheim : poursuite des travaux de mise aux normes du système d'assainissement collectif,
- Commune de Saint Jean Kourtzerode : programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif,
- Commune de Vilsberg mise en conformité du système d'assainissement collectif.

## La coordination des travaux de voirie et de réseaux divers

La Communauté de Communes intervient, en concertation avec les communes, dans le cadre des projets d'aménagement communaux pour lesquels existent des enjeux liés aux réseaux d'assainissement (extension, réhabilitation, modernisation).

## Le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) pour tout le territoire

La Communauté de communes du Pays de Phalsbourg est compétente en matière d'assainissement non-collectif pour toutes les communes de son territoire. Cette compétence est désignée par le terme générique de « Service Public d'Assainissement Non Collectif » (SPANC). Le SPANC contrôle : la réalisation des installations neuves ou réhabilitées ainsi que le fonctionnement des installations existantes dans le cadre d'une vente immobilière.

**Plus de 130 diagnostics auront ainsi été réalisés en 2018.**



## “Le Papar Hasard”, l’aventure bretonne.



Cabane à Livres à Lutzelbourg

## Un Réseau de Lecture GRATUIT pour rendre la culture accessible à tous !

Le réseau des bibliothèques et médiathèques intercommunales du Pays de Phalsbourg permet d'accéder à 40 000 documents (avec un catalogue en ligne consultable 24h/24h) et de participer à des actions culturelles toute l'année. De quoi cultiver le plaisir de lire tout en s'ouvrant au monde !

Après trois saisons entières dans la Vallée, plus personne n'est censé ignorer ce lieu où Valérie a posé ses valises en 2016 ! Avec des nouveaux projets plein la tête, elle regorge d'énergie pour affronter seule cet écrin de verdure et en faire un lieu où l'on se sent bien avant d'entamer une 4<sup>ème</sup> saison pour le plus grand bonheur de nos touristes de passage.

**Valérie rencontre tous les jours de nouveaux visages, des locaux, des habitants de la région, qui découvrent encore ce lieu par hasard en prolongeant leur promenade le long du canal.**

Certains se réapproprient cette portion de vallée pour y faire du sport et se remettre à l'effort dans ce cadre idéal pour l'occasion. Leurs réactions sont toujours les mêmes : stupéfaction, émerveillement, féerie, hors du temps, ... Voilà ce que Valérie entend à longueur de temps. Tout comme eux elle nous confirme que l'on se sent bien dans cette Vallée !

Avec le recul elle constate également que plus en plus de nouveaux moyens de locomotions « propres » passent devant chez elle, cyclotouristes classiques, gyroroues, vélos allongés, vélos électriques, etc. Globalement elle a le sentiment que la majorité de sa clientèle est très attachée à la nature, au tourisme « vert », aux valeurs hu-

maines, plutôt « anti-touristes », dans des lieux où ce n'est pas la foule partout !

Cette année, c'est entre autres, l'équipage de la Madeleine, (CroisiEurope) qui prenait sa pause

tous les 15 jours chez elle, le samedi quand le bateau de croisière était à quai, en utilisant la piste cyclable le long des anciennes écluses pour passer un moment de détente.

### Quelques passages insolites ...

Un couple de jeunes mariés à bicyclette, est passé il y a 2 ans ; la femme chinoise souhaitait faire découvrir son pays à son mari nancéen ; ils allaient en chine à vélo !

Tentative de record de Tour de France par Delavégas - en gyroroue ! Infos : Facebook, Delavegas Vegas.

Une femme, venue d'Allemagne, avec l'ambition (réalisée depuis !) de s'installer en Italie, est passée au Papan à bicyclette. Depuis, vous pouvez goûter au cocktail « le pt'it vélo » que Valérie a conçu en son honneur.

### Le projet de Valérie pour 2019 :

C'est par les actes que le monde peut changer ?

« *Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde* », Gandhi.

A force de croiser ces personnages insolites qui parcourent le monde en passant par chez elle, Valérie a pris la décision de se séparer de son véhicule pour le remplacer par un vélo cargo électrique. (Voir photo)

Ce choix, elle le fait pour être en accord avec elle-même, proche de l'environnement, dont celui dans lequel elle vit depuis 2016 et où elle se sent si bien. C'est dans l'idée qu'il est possible par ses actes de faire évoluer les comportements et les modes de vie dans le bon sens. Ce sera aussi pour elle l'occasion de développer une nouvelle activité : la livraison de pique-nique/apéros, frais avec boissons aux randonneurs qui auront choisi de marcher léger. Elle définira les lieux stratégiques où elle pourra se rendre avec son nouveau véhicule, aux carrefours des sentiers de promenades qui ne manquent pas aux alentours.

Et toujours pour la saison à venir : bar toute l'année (excepté janvier et février) - et au 1<sup>er</sup> étage, expositions d'artistes et autres talents, livres en libre-service, jeux de sociétés et autres plaisirs simples pour passer du bon temps dans la Vallée et chez Valérie ! Vallée Rit ? Nom prédestiné ? **Reservations possibles** (soirées privées, conférences, débats, anniversaires, fêtes) : **03 87 24 46 27**.

**Il y a les bibliothèques que vous fréquentez et celle « virtuelle et fédérée » que vous ne voyez pas mais qui permet d'offrir ce service de pointe dont chaque inscrit peut profiter tout au long de l'année.**

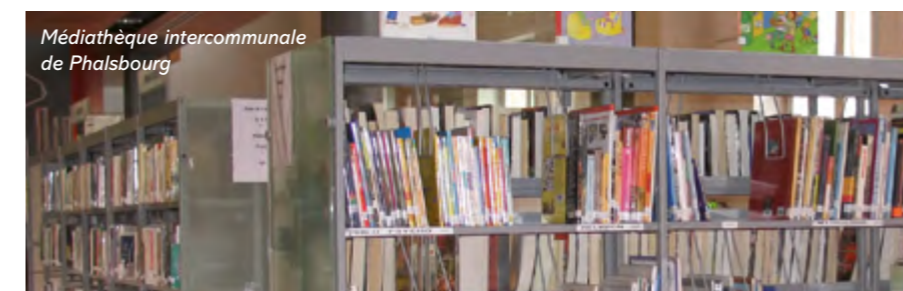
En effet, pour faire fonctionner ce réseau innovant, il y a plus de 10 ans, un bénévole d'Arzwiller - génie autodidacte de l'informatique - a

créé une base de données à partir du logiciel PMB et un portail permettant à chaque utilisateur une connexion à distance pour consulter, réserver, suggérer.

Ces services se sont beaucoup développés et même fédérés permettant à chaque bibliothèque de la Communauté de Communes de former un réseau doté d'un catalogue et de services communs.

Aussi, pour soulager dans ses missions ce discret mais efficace bénévole, la Communauté de Communes a récemment confié hébergement et sauvegarde à la société PMB Services. Le bénévole et le salarié coordinateur du réseau conservent leur rôle de maintenance et de veille.

Adresse du catalogue en ligne : <http://mediatheques.paysphalsbourg.fr>



Une seule inscription permet de fréquenter tous les lieux de lecture (7 au total) ! **POUR VOUS INSCRIRE :** rendez vous dans l'un des lieux de lecture, muni d'un justificatif de domicile (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable).

### Lieux de lecture du réseau :

#### Bibliothèque de Dabo :

4 rue Saint Léon IX  
bibliotheque.dabo@gmail.com

#### Bibliothèque de Haselbourg :

35 rue principale - Tél : 03 87 03 22 53  
biblio.has@orange.fr

#### Bibliothèque de Lutzelbourg :

8, rue Ackermann - Tél : 03 87 07 88 31  
bibliotheque.lutzelbourg@orange.fr

#### Point Relais Lecture de Henridorff :

1, rue de l'Eglise  
(au premier étage de la mairie)

#### Point Relais Lecture de Vesheim :

15, rue de la Liberté

#### Médiathèque Intercommunale - Arzwiller :

1 Place de la Grotte - 57 405 Arzwiller  
Tél : 03 87 07 96 16  
mediatheque@paysdephalsbourg.fr

#### Médiathèque Intercommunale - Phalsbourg

1 rue du Collège - 57 370 PHALSBOURG  
Tél : 03 87 24 63 69  
mediatheque.phalsbourg@orange.fr

# Le parcours d'une élève de l'École de Musique.

A l'École de Musique beaucoup la connaissent pour l'avoir croisée régulièrement dans les couloirs de l'école, l'avoir entendue jouer du piano et même du violon !  
Et depuis cette rentrée, elle fait également partie de la classe de violoncelle ... mais qui est donc cette élève ?  
Il s'agit de Clara EL KHANTOUR, élève en classe de terminale au lycée Erckmann Chatrian.



Passionnée de musique depuis son plus jeune âge, Clara se trouve très vite attirée par le piano. La richesse des sons de cet instrument lui apporte d'emblée une sensibilité qu'elle exploitera bien plus tard puisque c'est à l'âge de 12 ans qu'elle débutera les cours de piano et de solfège à l'école de musique de Phalsbourg.

Elève très sérieuse, assidue, musicienne ... bref l'élève que tous les professeurs rêveraient d'avoir, elle sait très vite se différencier par son envie d'apprendre et de pouvoir jouer tous les styles de répertoires de Mozart à Amélie Poulain !

Elle assiste régulièrement avec ses parents, à des concerts de musiques classiques qui lui donneront l'envie de jouer davantage pour mieux progresser... c'est vrai, il y a aussi eu des moments où la motivation s'est un peu égarée mais l'aboutissement est la réussite de jouer un morceau sans erreur et

de savoir apprécier chaque phrasé musical apporte tellement de satisfaction personnelle que le reste est bien vite oublié.

Pourquoi cette attirance pour ces trois instruments ? Clara évoque une certaine harmonie entre eux : la rondeur des graves du violoncelle, l'envolée des sons hauts perchés du violon et toute l'homogénéité que peut avoir l'enchaînement des accords et des arpèges au piano.

Cette belle parenthèse musicale lui permet de s'évader toute en harmonie en jouant pour sa famille à la maison lors de repas de fêtes, ou tout simplement à la cafétéria de

son lycée durant une petite pause entre amis.

Mais bien au-delà, on ne peut pas ignorer que le fait de jouer régulièrement en public prépare à une attitude plus sereine face à un jury ou à un entretien professionnel ! Clara en est certaine, elle sera plus confiante et moins réservée pour les épreuves du bac !

Et pour la suite, elle souhaite juste pouvoir continuer à se faire plaisir à jouer du piano, du violon et du violoncelle en menant tambour battant ses études supérieures, car ne l'oublions pas la musique a des atouts majeurs !!!

L'École de Musique est pluridisciplinaire et ouverte à tous !

Renseignements : Estelle GROSSE, Directrice, au 06 08 36 42 55 - phalsbourgecoledemusique@orange.fr

# Services à la Population.

## • Habiter Mieux

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, en lien avec le programme « Habiter Mieux » de L'ANAH, a mis en place un dispositif d'aides et de conseils gratuits pour accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans leur logement.

L'association Camel est votre interlocuteur sur les communes du territoire.

Pour tous renseignements, assistance et conseils gratuits, sans engagement, contactez :  
Nicolas RONDEL, Conseiller technique  
au 09 66 91 41 06



## Présentation des travaux éligibles aux aides

**Vous êtes propriétaire**  
Vous envisagez des travaux dans votre logement

L'Association CAMEL, en tant qu'opérateur sur les communes du territoire, assure le suivi des demandes de subventions pour les travaux permettant de réduire les consommations énergétiques, ainsi que pour les travaux de maintien à domicile pour les personnes seniors ou en perte d'autonomie.

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, en lien avec le programme « Habiter Mieux » de L'Anah, apporte son soutien financier en abondant de 500 € les aides.

## Présentation des travaux éligibles aux aides

**Economie d'énergie**  
Changement de chaudières, isolation, changement de fenêtres, installation de poêles, production d'eau chaude ...

**Autonomie**  
Installation d'une douche, WC volets roulants, montes escaliers, barres d'appuis ...

**Réhabilitation**  
Chantier de rénovation globale, travaux permettant la sortie de dégradation du logement.

Pour tous renseignements, assistance et conseils gratuits sans engagement :  
**Camel** Nicolas RONDEL Conseiller technique  
Tel : 09 66 91 41 06  
Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg  
Tel : 03 87 24 40 40

## • Mutuelle aux Habitants

Disposer d'une mutuelle pour 10 € par mois ou à partir de 22,90 € par mois pour les personnes de plus de 62 ans, voilà l'objectif recherché et atteint par votre communauté de communes en partenariat avec Communauté de Communes de Moselle Sud.

Proposée depuis l'automne 2017 en mutualisation avec la Communauté de Communes Moselle Sud, l'Offre Complémentaire Santé négociée par les 2 Communautés de Communes répond visiblement aux attentes de nombre de nos concitoyens : 200 adhésions ont été enregistrées à ce jour.

Pour tout renseignement, contenu et contact :  
BEYER ASSURANCES -1, rue de l'Industrie  
67340 INGWILLER - 07 87 59 03 45  
ccsms@beyer-assurances.fr



## • Le Point Emploi de la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan

vous reçoit dans les locaux de la Communauté de Communes sur rendez-vous le mercredi entre 14h et 17h.

Parmi les services proposés : informations et conseils à l'emploi, aide à la rédaction de CV, rédaction de lettres de motivation, simulation d'entretien, consultation d'offres d'emploi...

Pour plus d'informations contactez :  
Jean DA SILVA, chargé de mission Développement  
Emploi au 06 40 32 78 73 ou au standard de la  
Maison de l'Emploi au 03 87 07 05 20.  
<http://www.mdesudmosellan.org/>

# Services à la Population, suite

## • Le Portage de Repas à domicile.

« Un véritable lien social avec nos personnes âgées ». Le Portage de Repas à domicile compte toujours plus d'usagers. Ce service, créé en 2005, rencontre de plus en plus de succès.

**Sonia KLEIN, avec sourire et dynamisme, livre du lundi au vendredi un très grand nombre de nos concitoyens.**

**Un service en progression !  
6 981 repas livrés en 2016,  
7002 en 2017 pour 23  
communes desservies et  
24 822 km parcourus !**

Pour vos proches ou vous-même, vous pouvez faire appel à ce service à tout moment de l'année, que ce soit ponctuellement ou régulièrement. En commandant la veille avant 10h, vous êtes assurés d'une livraison à domicile, du lundi au vendredi, d'un repas équilibré (menus spéciaux également disponibles : sans sel, diabétique,

diabétique sans sel), à réchauffer tout simplement au four ou au micro-ondes.

**Le prix des repas livrés reste inchangé depuis des années !**

- Repas standard : 7,30 €
- Repas avec un régime spécial : 7,40 €
- Repas midi/soir standard : 12,04 €
- Repas midi/soir régime spécial : 12,85 €

Le service dispose depuis le début de l'année 2018, d'un tout nouveau véhicule (l'ancien étant arrivé en fin de vie), plus adapté et plus maniable. Ce véhicule est en location longue durée auprès de spé-

cialistes reconnus de la location frigorifique. Une formule qui offre à la Communauté de Communes le bénéfice d'un service complet englobant toutes les opérations de prévention, réparation, sans l'inconvénient d'être propriétaire du véhicule, de quoi assurer un service optimal toute l'année sans le « stress » de l'entretien.

Nous relancerons en 2019 une campagne de communication pour l'ensemble de nos 26 villages pour que ce service profite à un maximum de concitoyens !

**N'hésitez pas à en parler autour de vous !**

Régis IDOUX, Vice-président



## La Banque de Matériel.

### Un service qui a le vent en poupe !

Avec de plus en plus de sorties de tentes de réception, une station de travail qui s'améliore et qui comprend à présent un espace de nettoyage des bâches motorisé réalisé grâce à l'appui des services techniques de la Ville de Phalsbourg dont Charly NOIR pour la réalisation du palan, la banque de matériel est un service qui tourne dans les meilleures conditions !

#### Tarifs et conditions :

La demande de location se fait par écrit auprès de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : [contact@paysdephalsbourg.fr](mailto:contact@paysdephalsbourg.fr).

**Il est important de faire les démarches dès que la date de la manifestation est connue.**

#### Renseignements :

03 87 24 40 40  
[www.paysdephalsbourg.fr/banquemateriel](http://www.paysdephalsbourg.fr/banquemateriel)

Régis IDOUX, Vice-Président.



*Une collaboration réussie : Christian SCHERER employé de la Communauté de Communes à gauche, Régis IDOUX Vice-Président en charge du service au centre et Charly NOIR services techniques de la Ville de Phalsbourg à droite.*